

Les échos du CE

Réunion du 28 mars 2019

Dématérialisation du B.S.

Vous avez un mois pour choisir... sans être valablement informés

Avec le bulletin de salaire de mars, une information sera donnée à tous les agents quant à la possibilité de choisir la dématérialisation du bulletin de salaire. C'est le prestataire Digiposte qui a été retenu pour mettre à disposition de qui fera ce choix un coffre-fort électronique où les BS seront stockés et dans lequel les agents pourront déposer tout autre document confidentiel à leur convenance (factures, documents administratifs etc.).

De nombreuses questions restent à ce jour sans réponse. Peut-on se désabonner de ce service après un temps d'utilisation ou l'engagement est-il définitif? La gratuité du service est-elle maintenue après le départ de Pôle emploi (retraite, fin de CDD etc.)? Si oui combien de temps, si non quel coût pour continuer à utiliser le service? Nous ne listerons pas ici l'ensemble des interrogations en suspens.

Dans ce contexte un peu flou, les élus ont demandé à la direction d'informer les agents avec précision et de donner un délai supplémentaire pour que chacun puisse choisir à partir d'une connaissance exhaustive des contextes, enjeux, tenants et aboutissants.

Un agent, un portable

Une expérimentation de ce principe d'attribution d'un pc à chaque agent commence cette semaine à Alençon. Le matériel reste la propriété de Pôle emploi et est attribué nominativement à chaque agent.

Chaque agent sera doté d'un portable-tablette avec accès aux diverses applications du bureau métier et à Internet. Le principe n'est pas de fournir du matériel aux agents pour qu'ils travaillent de chez eux puisque les postes, sauf télétravail ou activité externe chez des prestataires ou partenaires, resteront sur site après la journée de travail dans des endroits sécurisés. Le déploiement se fera entre avril 2019 et décembre 2020.

Il s'agit de pc Lenevo Yoga 15" équipés de Windows 10. L'accès aux différents réseaux et applications se fera via le système USB-C. Une négociation est en cours qui déterminera quelle suite Office équipera l'ensemble de ces ordinateurs. L'organisation de l'installation nécessite 1 heure par poste. Le principe est d'éviter la rupture de la chaîne de

production au moment de l'installation.

A noter qu'un système de cadenas permettra de travailler à l'accueil sans crainte de voir le pc déplacé ou emprunté à l'insu de son utilisateur officiel. La planification des agents eu égard aux bureaux à occuper continuera d'être faite.

Quelles conséquences sur l'ergonomie du poste de travail aussi bien en bureau qu'à l'accueil ? Quelles conséquences du nomadisme potentiellement excessif ? Les élus ont majoritairement demandé que les CHSCT soient consultés. La direction a répondu que l'expérimentation d'Alençon permettrait d'aviser à ce sujet.

Bilan des expérimentations

CRI - Conseiller référent indemnisation.

Offre de service suivi/guidé/renforcé.

TPE/PE

Un constat s'impose suite aux échanges avec la direction au sujet des expérimentations : la direction et ses salariés ne vivent pas dans le même réel !

Pour ce qui est du CRI, la direction refuse d'entendre le cri des élus et les cris des agents qui croulent sous la charge de travail. Si l'idée est pertinente d'attribuer un conseiller référent indemnisation à chaque D.E. pour faciliter les échanges et anticiper les incidents de paiement ou de déclaration, la question des moyens pour faire face à la charge ne semble pas préoccuper outre mesure la direction qui persiste à considérer comme réelle cette baisse de charge qu'elle tente de faire vivre grâce à la production de statistiques. Comment être proactif quand le téléphone et autres activités réactives monopolisent le temps des conseillers GDD déjà surbookés ?

Quand la direction répond que la nouvelle convention assurance chômage fera son œuvre pour faire baisser la charge, le SNU lui rappelle que la même promesse avait été faite pour ce qui concerne l'arrivée de la DSN.

Quand le SNU-FSU a évoqué la crainte de voir la comptabilisation des actes professionnels GDD en GDC, gestion du compte, et donc l'utilisation de la baguette magique du contrôle de gestion pour faire disparaître ce que l'on ne veut pas voir, la direction a été tellement évasive qu'elle n'a fait que confirmer les craintes de notre organisation.